

MAJ le 28/10/2026

DE AIDE SOIGNANT - FORMATION CONTINUE

Promo du 11/01/2027 au 13/06/2028

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser divers soins pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagé.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer des soins d'hygiène (toilette, réfection de la chambre, changement des pansements) et de confort (distribution des repas, installation, transfert des patients).
- Entretenir le matériel de soin
- Veiller au bon état physique et psychologique des personnes dont il s'occupe. Il joue donc un rôle de soutien important, qui va bien au-delà des aspects techniques de son métier.
- Participer au travail d'équipe en faisant part de ses observations à ses collègues de manière à assurer une continuité de soins optimale.
- Prendre part selon les structures à des animations pour des personnes en rééducation.

CONTENU DE FORMATION & EVALUATION

Accueil et présentation du formateur et du programme de la formation

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)
(35 heures dans les 3 premiers mois de la formation)
Suivi pédagogique individualisé des apprenants
(7 heures réparties tout au long de la formation)
Travaux Personnels Guidés (TPG)
(35 heures réparties au sein des différents modules)
Module 1 (147 heures)
Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
Module 2 (21 heures)
Repérage et prévention des situations à risque
Module 3 (77 heures)
Evaluation de l'état clinique d'une personne
Module 4 (182 heures)
Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Code Diplôme : 46033104

Code RNCP : N°40692
échéance *du titre : 01/09/2029*

Niveau de sortie
Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4, délivré par le Ministère chargé de la santé

Durée de la formation
1540 heures (sur 18 mois)
770h théorique
770h pratique hors employeur

Rythme
Le calendrier est remis lors de l'inscription.

Suites de parcours possibles / Passerelles
Formation auxiliaire de puériculture en parcours allégé (dispense de certains modules).

Débouchés professionnels
Poste d'aide-soignant dans des structures publiques et privées.

Modalités d'accès
Aucun diplôme requis
Etre déclaré apte à l'exercice de la fonction AS
Déposer sa candidature avant le 20 novembre 2026 et participer à la sélection du 25 novembre 2026
Etre salarié d'une structure de santé
Etre âgé de + de 29 ans
Pour les ressortissants étrangers, avoir une attestation de niveau de langue française égale ou supérieure au niveau B2

Module 5 (35 heures)
Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
Module 6 (70 heures)
Relation et communication avec les personnes et leur entourage
Module 7 (21 heures)
Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
Module 8 (35 heures)
Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
Module 9 (35 heures)
Traitement des informations
Module 10 (70 heures)
Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Epreuves	Type	Forme
Bloc de compétences 1 (en lien avec les modules 1 et 2) : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Ponctuel et CCF	Etude de situation + Evaluation des compétences en milieu pro.
Bloc de compétences 2 (en lien avec les modules 3, 4 et 5) : Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration	Ponctuel et CCF	Etude de situation (modules 3 et 4) + Evaluation comportant une pratique simulée (module 5) + Evaluation des compétences en milieu pro. + Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
Bloc de compétences 3 (en lien avec les modules 6 et 7) : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Ponctuel et CCF	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée + Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc de compétences 4 (en lien avec le module 8) : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Ponctuel et CCF	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel + Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc de compétences 5 (en lien avec les modules 9 et 10) : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Ponctuel et CCF	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée + Evaluation des compétences en milieu professionnel

Validation des cinq blocs de compétences requis pour valider le diplôme.

METHODES MOBILISEES

Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance.
L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en structure des apprenant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprenant(e) sont mis en place, en particulier le portfolio dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs référents.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Modalités outils : support PowerPoint, vidéos, films, plateau technique équipé de matériel adapté à la fonction d'aide-soignant.

Moyen humain : Formatrices infirmières et cadre de santé.

MODALITES D'EVALUATION

Afin d'aider l'apprenant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- CCF
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le tuteur référent)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- Question à chaud en fin de formation

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Une adaptation à toutes nos formations est possible pour les personnes nécessitant un aménagement spécifique, sous réserve de nous contacter.

Référent Handicap :
Anne Garcia
anne.garcia@cneap.fr
06.33.38.98.85



Indicateurs 2025-2026
Satisfaction : 95%
1 bénéficiaire
(présentés à l'examen)
Réussite : 100 %

Indicateurs 2024-2025
Satisfaction : 100%
2 bénéficiaires
(présentés à l'examen)
Réussite : 50%

Modalités financières
La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil et via le CNFPT/ANFH.

Entreprises d'accueil
Etablissements de santé
Soins à domicile
Structures d'accueil pour les personnes âgées
Structure d'accueil pour les personnes en situation de handicap

Les + de la formation
Etablissement à taille humaine
Accompagnement personnalisé
Matériel performant et professionnel
Un large réseau de partenaires professionnels
Hébergement possible
Restauration sur place